

PLAN DE FORMATION LES CONGS PAYES

Public visé : Dirigeants d'Entreprises Comptables ou Responsables des ressources humaines.

Objectifs : Maîtriser la législation actuelle, pour mieux gérer vos équipes.

Moyens pédagogiques : Alternance d'apports théoriques et d'études de cas fondés sur des situations concrètes.

Méthodes d'évaluation des acquis : Après chaque session, une évaluation des acquis précédents sera envisagée, suivra une évaluation générale en fin de stage.

Contenu de la formation :

❖ **DROIT AUX CONGES PAYES**

- ouverture du droit
- durée des congés (jours ouvrables, jours ouvrés)
- période d'acquisition des congés

❖ **ORGANISATION DES CONGES**

- période de prise des congés
- dates de départ en congés, modification des dates de départ
- conséquences du non respect des dates de départ et retour de congés
- congés par anticipation
- congés non pris

❖ **FRACTIONNEMENT DU CONGE**

- le congé principal
- les jours de congés supplémentaires en cas de fractionnement
- la cinquième semaine de congés
- fermeture de l'entreprise pendant les congés

❖ **INDEMNITE DE CONGES PAYES**

- méthode du maintien de salaire
- la règle du 10ème

❖ **INCIDENCES DE CERTAINS EVENEMENTS SUR LES C.P.**

- événements familiaux pendant les congés
- maladie pendant les congés
- maternité, accident du travail et congés payés
- rupture du contrat